



CÔTE D'IVOIRE  
**NUMÉRIQUE**



**CANDIDATURE DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**AU CONSEIL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**



**Claude Isaac DE**

Ministre de l'Économie Numérique et de la Poste

Aux premières heures de son accession à l'indépendance, en 1960, la Côte d'Ivoire a fait le choix de devenir membre de cette institution emblématique qu'est l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ; affirmant, dès lors, son engagement à faire de la Science et de la Technologie, un catalyseur de développement socio-économique durable.

A ce titre, resté attaché aux évolutions successives du secteur, le gouvernement a fait du numérique, un axe stratégique de son Plan National de développement (PND).

Ainsi, depuis 2012, nous avons élaboré et déroulons un programme majeur avec la ferme ambition d'implémenter, développer et dynamiser le nouvel écosystème du numérique. Le renforcement de la réglementation et l'exécution de grands projets d'infrastructures tels que l'établissement d'un réseau national en fibre optique, pour supporter le déploiement des réseaux mobiles large bande notamment de 3ème et 4ème génération et bientôt de 5ème génération, et enfin l'émergence du e-commerce, pour ne relever que ces quelques points, sont les signes concrets d'un dispositif qui se met en place progressivement et qui assure aux télécommunications/TIC et partant à l'économie numérique, une place importante dans le processus d'émergence de notre pays.

D'ici 2020, nous ambitionnons que le secteur du numérique contribue à plus de 17% à la croissance du PIB de la Côte d'Ivoire, contre 9% actuellement. A cet horizon, nous comptons assurer la couverture de la population à plus de 90% aux services Data, et fournir l'accès au service haut débit Internet à plus de 70% de cette population. Il s'agit pour nous d'accroître la maturité numérique en Côte d'Ivoire, en mettant l'accent sur la promotion des usages numériques, sur l'accès facile à l'administration, et sur la simplification et l'automatisation des procédures, le tout soutenu par une infrastructure de télécommunications/TIC accessible, performante et robuste.

Ces ambitions constituent la base d'une société de l'information inclusive dans laquelle chacun peut créer, obtenir, utiliser et partager l'information et le savoir.

L'engagement de la Côte d'Ivoire auprès de l'UIT est sans faille. Nous en voulons pour preuve, notre présence constante aux activités de cette noble institution avec des contributions régulières aux différentes réflexions visant à développer davantage le secteur des télécommunications et notre participation au Conseil de l'UIT pendant quatre années, de 1998 à 2002. Par ailleurs, notre pays, reconnu pour le rôle prépondérant qu'il joue au sein de l'espace monétaire et économique de l'Afrique de l'Ouest, a toujours su contribuer au rayonnement de l'Afrique.

Notre ambition est de devenir, de nouveau, un membre encore plus actif du Conseil de l'UIT, afin de participer pleinement aux grandes décisions en matière d'Économie Numérique, et de jouer un rôle de coordonnateur et de relais auprès des États membres de notre région nationale et de relations arrêtées au Conseil, et de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

La Côte d'Ivoire toute entière, avec à sa tête le Président de la République, Son Excellence Alassane OUATTARA, vous remercie d'ores et déjà pour votre soutien à sa candidature au Conseil de l'UIT lors de la Conférence des Pléni-potentiaires 2018.

**Les chiffres clés :**



3 opérateurs de téléphonie mobile disposant de la licence globale



5 principaux fournisseurs d'accès Internet



14 millions (sur 24 millions) d'habitants connectés à Internet en mobilité



34 millions d'abonnements à la téléphonie mobile, soit un taux de pénétration du mobile de plus 136%



10 millions d'utilisateurs du Mobile Money



200 000 emplois directs et indirects créés



Un chiffre d'affaires du marché des télécommunications d'environ 800 millions d'euros (920 millions USD) au 1er semestre 2018 et 1 milliard 673 millions d'euros (1 milliard 930 millions USD) en 2017

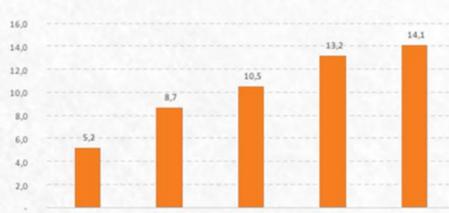


Une contribution au PIB de l'ordre de 9%.

**Évolution du secteur :**

**Accès Internet :**

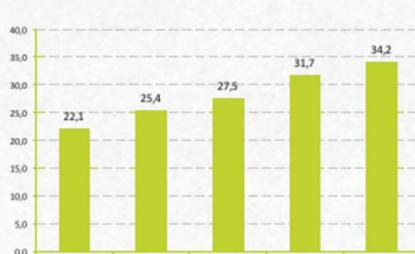
• L'accès à Internet enregistre plus de 14 millions d'abonnements en 2018, contre 5,2 millions en 2014, soit une augmentation de plus de 170%, correspondant à une pénétration de plus de 56% de la population, alors que ce nombre n'excédait pas les 200 000 abonnements en fin 2011



**Téléphonie Mobile**

• La Côte d'Ivoire, tout comme l'Afrique, a démocratisé la téléphonie mobile avec un taux de pénétration de plus de 136%

Année	Nombre abonnés internet	Taux de croissance
2014	5 200 000	-
2015	8 700 000	+67%
2016	10 500 000	+21%
2017	13 200 000	+26%
juin-18	14 100 000	+7%



Graphique 1 : Evolution des abonnements à la téléphonie mobile (en millions)

**Inclusion Financière**

• Mobile Money : cette activité, auparavant inexistante continue de croître de façon exponentielle. Plus de 10 millions d'utilisateurs échangent quotidiennement plus de 17 milliards de francs CFA (près de 26 millions d'euros / 31 milliards de dollars). Son succès traduit une plus grande inclusion financière des populations ivoiriennes ;

• Il y a aujourd'hui plus de personnes avec un compte bancaire mobile qu'au sein de l'ensemble du secteur bancaire. Les transferts d'argent par téléphonie mobile sont maintenant utilisés de manière courante, positionnant la Côte d'Ivoire au 5ème rang mondial en termes de proportion de ménages utilisant le Mobile Money.

**Inclusion Numérique**

• Défiscalisation des matériels informatiques en Côte d'Ivoire ;

• Croissance soutenue du niveau d'acquisition d'équipements informatiques en volume liée à la défiscalisation.

## Activités importantes en termes de lois et textes

L'ordonnance portant code des télécommunications

- La loi relative à la lutte contre la cybercriminalité ;
- La loi relative aux transactions électroniques ;
- La loi relative à la protection des données à caractère personnel.

2012

2013

2017

- L'ordonnance relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives
- La loi d'orientation sur la société de l'information

## Projets majeurs (2014-2018)

- Introduction de la 4G ;
- Mise en place d'un système de contrôle automatisé du spectre de fréquences ;
- Mise en place de dispositifs de contrôle et de surveillance de l'environnement électromagnétique ;
- Adhésion au FIRST (Forum of Incident Response and Security Teams);
- Mise en œuvre de la Phase 2 de l'identification des abonnés à la téléphonie mobile à l'aide de documents biométriques ;
- Lancement du service de la portabilité des numéros de téléphonie mobile ;
- Déploiement de 5000 km de fibre optique dans le cadre du backbone national ;
- Dématérialisation de 120 services de l'administration publique.

## Perspectives de développement de l'économie numérique:

La Côte d'Ivoire affirme sa volonté politique à poursuivre ses objectifs de développement de l'écosystème numérique en mettant en œuvre des projets structurants, notamment :

1

Projet e-Agriculture portant sur 500 localités rurales

2

Mise en place d'une infrastructure de certification à clé publique (PKI) et d'une plateforme de signature électronique

3

Mise en place d'un Hub régional d'échange de trafic international

4

Déploiement de la télévision numérique terrestre

5

Déploiement de 2000 km de fibre optique dans le cadre de projet backbone national

6

Dématérialisation de 90 services additionnels de l'administration publique

## La Côte d'Ivoire et l'UIT

A ce jour, la Côte d'Ivoire occupe plusieurs postes de responsabilités dans les trois secteurs de l'UIT :

- Conseil de l'UIT: Vice-président du groupe d'Experts sur le RTI (2017-2018).
- Secteur du Développement (UIT-D) :
  - o Président de la Commission d'Etudes 1 (2018-2021), Vice-président du GCDT pour la période 2018-2021, Vice-président de la Commission d'Etudes 1 pour la période 2010-2017,
  - o Rapporteur & Vice - Rapporteurs pour les questions, 4/1, et 6/1 de la CE1,
- Secteur de la Normalisation (UIT-T) :
  - o Vice-président de la Commission d'Etudes 20 (2017-2020),
  - o Vice-président de la Commissions d'Etudes 3 (2012-2020),
  - o Vice-président du groupe pour la région Afrique de la Commission d'Etudes 3 (2016-2020),
  - o Vice-Président du groupe pour la région Afrique de la Commission d'Etudes 20 (2016-2020),
  - o Vice-Président de la Commission d'études 5 et Président du groupe pour la région Afrique de la Commission d'Etudes 5 (2008-2016).
- Secteur des Radiocommunications (UIT-R) :
  - o Membre du Bureau du Règlement des Radiocommunications (RRB),
  - o Vice-président des Commissions d'Etudes 3, 4 et 6 pour la période 2015-2019

## Maturité numérique

Relativement aux autres indicateurs de classement devenus des référentiels pour les partenaires internationaux, on notera que notre Pays, est classé en 2017 :

14<sup>e</sup>

sur 46 pays africains dans l'indice IDI (ICT Development Index) de l'UIT, 2ème en Afrique de l'Ouest

7<sup>e</sup>

en Afrique sub-saharienne et 74ème rang au niveau mondial pour le Global Cybersecurity Index (GCI) 2017 de l'UIT ;

5<sup>e</sup>

en Afrique et au 18ème rang mondial relativement à l'accessibilité de l'Internet, selon le rapport 2017 de l'agence « Alliance for Affordable Internet »

## Gouvernance dans le secteur:

La gouvernance du secteur s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation forte et inclusive ;
- Le renforcement des infrastructures numériques ;
- Un accès équitable aux infrastructures TIC ;
- Le développement de contenu local ;
- Le renforcement des compétences et la formation ;
- L'innovation et le soutien à l'entrepreneuriat des jeunes.

## Généralités politique & économique

### Afrique occidentale

#### Superficie

322.462 km<sup>2</sup>



25.000.000 d'habitants

#### Capitale Politique

Yamoussokro

#### Capitale Economique

Abidjan

#### Langue officielle

Français

#### Monnaie

Franc CFA